



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye
MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

PIECES A FOURNIR

Documents à fournir pour inscription scolaire :

Obligatoirement :

- Photocopie intégrale du livret de famille complet ou à défaut l'acte de naissance de l'enfant.
- Un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois).
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

Selon la situation :

- Photocopie du dernier jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés. A défaut, une attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant pour les parents séparés.
- L'attestation de radiation de l'ancienne école.
- Le projet d'accueil individualisé.



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye
MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

PIECES A FOURNIR

Documents à fournir pour une inscription aux services

périscolaires :

Obligatoirement :

- La fiche d'inscription de l'accueil périscolaire dûment signée.
- Autorisation pour départ de l'accueil périscolaire
- Photocopie des cartes d'identité des personnes autorisées à venir récupérer l'enfant
- Coupon du règlement intérieur signé

Selon la situation :

- La fiche d'autorisation pour le transport scolaire dûment signée.
- Le formulaire pour la mise en place du prélèvement dûment signé.
- Dossier de demande de tarifs dégressifs.